



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 20 juillet 2020 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 10 juillet 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique au Palatinu sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

**Etaient présents :**

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Dominique Carlotti, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Emmanuelle Villanova, Marie-Françoise Gaffory Fau, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Caroline Corticchiato à Christophe Mondoloni, Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Danielle Flamencourt à Annie Sichi, Isabelle Jeanne à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Alain Nicolai à Stéphane Vannucci, Sébastien Deliperi à Jean-Pierre Aresu, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi


**Etaient absents :**

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	41
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
02A-212000046-20200720-2020\_182-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/07/2020  
Affichage : 30/07/2020  
Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 20 juillet 2020**  
**Délibération N° 2020/182**  
**Programme des conférences Théâtre municipal Espace**  
**Diamant Saison 2020 2021**

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la saison du théâtre municipal, un cycle de conférences ouvert à tous est proposé chaque saison au public.

Ces conférences se déroulent principalement à l'Espace Diamant mais aussi hors les murs (bibliothèque patrimoniale, salle Jean Schiavo, grande galerie du Musée Fesch, Lazaret Ollandini). D'autre part, certaines interventions pourront être proposées dans les Maisons de quartiers ou les médiathèques de la ville afin de toucher un plus large public.

Par délibération n°2019/278 du Lundi 25 novembre 2019, le conseil municipal a approuvé la programmation relative au programme de conférences à l'Espace diamant pour l'année 2020 (de janvier 2020 à juin 2020) et a défini le budget afférent. En raison de la crise sanitaire, liée à l'épidémie de la COVID-19, certaines actions ont été annulées, d'autres reportées.

Le présent rapport présente les actions qui seront menées pour la saison 2020/2021 (qui court septembre 2020 à août 2021).

### LES THÉMATIQUES

La programmation municipale s'organise autour de thématiques qui concernent **les grands débats qui traversent la société**.

Des spécialistes (Sociologues, historiens, artistes, philosophes...) sont conviés pour apporter leur éclairage et introduire les débats.

Ces rencontres en accès libre permettent des discussions propices à des moments organisés comme des espaces de paroles qui contribuent à mieux comprendre le monde contemporain, tant dans le domaine des sciences pures que celui des sciences humaines.

### LES PARTENARIATS

Parallèlement à cette programmation, des partenariats sont également mis en place avec :

- **La Société Corse des Etudes Freudiennes - Cycle « Art et psychanalyse »**

Considérant que la psychanalyse touche de près tout ce que peut apporter l'art à l'humanité, c'est à travers la rencontre avec une œuvre d'art, qu'un auteur ou un clinicien nous fait part de son analyse et nous permet de comprendre avec une approche différente la création artistique.

- **Les éditeurs corses - Cycle « Culture et Patrimoine corses »**

Spécialistes, écrivains, historiens et chercheurs présentent le fruit de leurs réflexions, formalisées dans leurs ouvrages parus ou à paraître (aux éditions Piazzola, Albiana, Colonna Editions ou autres éditeurs corses).

Ces rencontres permettent de valoriser et faire connaître toute la production régionale.

- **L'Université de Corse**

Ce partenariat est mis en place avec :

- la Chaire Universitaire « L'Esprit Méditerranéen Paul Valéry », ce cycle invite des professeurs de Méditerranée et d'ailleurs, pour animer des conférences au musée, à la bibliothèque ou à l'Espace Diamant selon une thématique spécifique définie par l'université.

- la Cellule Valorisation de la Direction de la Recherche et du Transfert de l'Université et le CNRS, pour des rencontres scientifiques, dans le domaine des sciences formelles et des sciences humaines.
- **Avec la Librairie la Marge**

Des rencontres avec des auteurs peuvent être proposées pour des rendez-vous en lien avec l'actualité littéraire.

<b>LA PROGRAMMATION 2020/2021</b>
-----------------------------------

Pour la saison 2020/2021 les cycles de conférences sont répartis **selon un planning précis.**

### 1/ Hors partenariat

- ✓ Lundi 19 octobre 2020 :

Projection-conférence avec Liza Terrazzoni, sociologue et Marie Cristiani, journaliste autour de la **question du *vivre ensemble*.**

- ✓ Lundi 23 novembre 2020 :

Dans le cadre de la programmation en spectacle pour la saison 2020/2021, l'espace diamant a programmé la pièce de théâtre Coriolan, tragédie de William Shakespeare, mise en scène par François Orsoni et texte

Cette programmation sera complétée par une conférence du philosophe Raphaël Enthoven qui s'est beaucoup intéressé à ce texte à travers le rapport entre l'homme et le pouvoir.

- ✓ Vendredi 15 janvier 2021 :

A l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Henri Tomasi et du 120<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance, la Ville proposera avec l'association La Corse et le Cinéma, la conférence « **Henri Tomasi et le cinéma** » présentée par Jean Pierre Matteï. Pour rendre hommage à ce grand compositeur du XX<sup>ème</sup> siècle, **une autre conférence suivra et sera présentée par son fils, Claude Tomasi.**

- ✓ Vendredi 26 février 2021 :

Conférence par Valérie Mirarchi, Docteure et agrégée de philosophie à propos de son ouvrage ***Gary Ajar un génie à double face***, préfacé par Jérôme Camilly

### 2/ Dans le cadre des partenariats

#### Les éditeurs Corses\* :

---

- **Editions Piazzola** selon le planning suivant

- ✓ Lundi 12 octobre 2020\*
- ✓ Jeudi 12 novembre 2020\*
- ✓ Lundi 11 janvier 2021\*
- ✓ Lundi 8 février 2021\*

- **Les éditions Albiana** selon le planning suivant

Vendredi 9 octobre 2020 :

Présentation du catalogue de l'exposition « **Les grandes demeures de Corse. Les maisons patriciennes au temps des Bonaparte** » par Jean Marc Olivesi Conservateur Général du Patrimoine du musée national de la Maison Bonaparte

- ✓ Mercredi 16 décembre 2020\*
- ✓ Jeudi 21 janvier 2021\*
- ✓ Lundi 22 mars 2021\*

*\*Les thématiques sont à définir*

#### **La Société Corse des Etudes Freudiennes**

---

- ✓ le lundi 03 mai 2021

Conférence donnée par Jean Michel VIVES, professeur de psychologie clinique et pathologique à l'université Nice Sophia Antipolis « **Les personnages psychopathiques sur scène** », selon un écrit de Freud

#### **L'Université de Corse\***

---

Dans le cadre du partenariat avec la Cellule Valorisation de la Direction de la Recherche et du Transfert de l'Université et le CNRS, réparties selon le planning suivant :

- ✓ Lundi 9 novembre 2020\*
- ✓ Lundi 4 janvier 2021\*

*\*Les thématiques sont à définir*

**Ce programme est non exhaustif et pourra être complété sur proposition de l'autorité municipale.**

<b>LE BUDGET</b>
------------------

La délibération n°2019/278 du Lundi 25 novembre 2019 prévoyait un budget pour la période de conférences de janvier 2020 à juin 2020 d'un montant de 5 000 €.

Le présent rapport intègre les annulations et reports liés à la crise sanitaire de la COVID-19 et prévoit le cycle de conférences pour l'ensemble de la saison 2020/2021 (qui court de septembre 2020 à août 2021), le budget afférent à cette programmation a été estimé à 5 500 €.

Les crédits sont inscrits à l'exercice 2020 et gérés dans la cadre de des autorisations d'engagement « Saison 2019-2020 » et « Saison 2020-2021 » de l'espace Diamant au chapitre 011

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **D'ADOPTER**

Le cycle de conférences pour la saison 2020/2021 de l'Espace Diamant et le budget afférent pour l'année 2020.

#### **D'AUTORISER,**

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation.

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation.

## DE DIRE QUE

Les crédits sont inscrits à l'exercice 2020 et gérés dans la cadre de des autorisations d'engagement « Saison 2019-2020 » et « Saison 2020-2021 » de l'espace Diamant au chapitre 011

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 juillet 2020,

## CONSIDERANT

Qu'il convient de définir la programmation d'un cycle de conférences pour la saison 2020/2021 à l'Espace diamant.

## ADOpte

Le cycle de conférences pour la saison 2020/2021 de l'Espace Diamant et le budget afférent pour l'année 2020.

## Autorise

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation.  
Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation.

## DIT QUE

Les crédits afférents à cette programmation des conférences à l'Espace Diamant seront proposés au chapitre 11, fonction 33, article 6232 du budget de l'exercice 2020.

## VOTE

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**LE MAIRE**  
**Laurent MARCANGELI**